

Foyer Socio-Educatif des élèves, collège Joachim Du Bellay  
9, rue des Roches  
86200 LOUDUN  
Tél : 05 49 98 16 51 et fax : 05 49 22 33 71

**Adhésion au FSE**  
**Année 2015 - 2016**

Le Foyer Socio-éducatif est une association qui œuvre au sein du collège Joachim Du Bellay pour développer la vie sociale et le sens des responsabilités des élèves en participant à des actions collectives et en valorisant, entre autres, la créativité et la prise d'initiative.

**Pourquoi adhérer au FSE ?**

- Pour participer à l'organisation d'actions diverses : vente des petits pains, renouvellement des activités proposés dans la salle du foyer, achat de nouveaux jeux pour la cour (ballons,...),...
- Pour diminuer le coût des séjours scolaires et offrir à tous les élèves la chance de partir en voyage scolaire, en séjour linguistique,...
- Pour profiter de la salle du foyer de façon prioritaire et exclusive entre 13h et 14h.
- Pour participer pleinement à la vie du collège car le foyer apprend la solidarité et la responsabilité à tous.

**Qui peut bénéficier des activités et des aides du FSE ?**

Tous les élèves du collège adhérents, à jour de la cotisation annuelle d'un montant de 5€.

FSE, n° d'enregistrement W861000619

-----  
**Coupon à remettre au professeur principal de la classe OU à la vie scolaire ainsi que le règlement (en cas d'adhésion) au plus tard le 13/11/2015.**

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur ..... souhaite adhérer au FSE pour l'enfant .....

Je joins donc à ce coupon un chèque de 5 euros par enfant.

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur ..... ne souhaite pas adhérer au FSE pour l'enfant .....

**L'élève s'engage à respecter les locaux, le matériel mis à disposition et à respecter les règles du FSE qui sont exactement celles du règlement intérieur du collège.**

Signature de l'élève ;

Signature du (ou des) responsable(s) :

FSE, n° d'enregistrement W861000619